

*Initiatives ministérielles*

a dû augmenter considérablement le nombre des bureaux et des employés de l'aide sociale pour pouvoir traiter ces 88 000 dossiers. J'ai donc félicité mon électeur puisque, au lieu d'allonger la liste des assistés sociaux, il a postulé un emploi au bureau d'aide sociale pour servir les autres.

Le gouvernement conservateur s'appuie sur la décision de la Cour suprême qui déclare que le gouvernement fédéral a le pouvoir de plafonner unilatéralement les augmentations des paiements au titre du Régime d'assistance publique du Canada. Or, le gouvernement fédéral est moralement tenu d'aider les provinces à fournir des services et des soins aux gens les plus défavorisés—il y a les personnes handicapées, ceux qui doivent recevoir des soins dentaires, les personnes âgées qui sont alitées et à qui il faut donner des soins intensifs, les foyers d'accueil pour les enfants victimes de mauvais traitements et les refuges pour femmes battues, les subventions pour les garderies pour les enfants des familles à faible revenu—et l'étiquette «famille à faible revenu» peut être trompeuse.

Dans une lettre qu'elle m'adressait récemment, une mère dans ma circonscription, qui devait s'occuper seule de sa famille, me disait qu'elle se trouvait très chanceuse parce qu'elle gagnait 37 000 \$ par année. Elle m'a indiqué ce qu'elle payait pour le loyer, pour la garde d'enfants et pour divers services. À la fin du mois, il ne lui reste que 34 \$ pour amener ses enfants au cinéma, par exemple. Elle se demande sérieusement s'il vaut la peine de se lever à six heures du matin jour après jour, et songe à devenir bénéficiaire de l'aide sociale.

• (1800)

Si une personne qui touche 37 000 \$ a de la difficulté, qu'on imagine ceux qui ont un revenu de 15 000 \$ ou 20 000 \$ par année!

Mon parti a proposé au gouvernement un moyen de soustraire un certain nombre de ces personnes à l'aide sociale, mais il ne veut rien entendre. Nous sommes d'accord pour aider à freiner le déficit et à réduire la dette publique. Cependant, il y a au Canada des milliers d'exilés volontaires qui ne pouvaient pas travailler en attendant d'obtenir le statut d'immigrant reçu. Le gouvernement refusait de leur accorder des permis de travail. Ils voulaient travailler, mais le gouvernement a jugé plus rentable de les faire bénéficier de l'aide sociale que de leur offrir des permis de travail. Puis, il a plafonné le RAPC pour réduire les paiements de transfert aux provinces. À leur tour, les provinces ont chargé les villes, comme Toronto, de verser des prestations d'aide sociale à

ces gens. Je ne comprends pas comment le gouvernement peut dire qu'il gère très bien le pays. Avec une mauvaise gestion de la sorte, il n'est pas étonnant que les listes d'assistés sociaux se multiplient à Toronto. Il n'est guère étonnant que des étudiants viennent me voir pour me dire qu'ils n'ont pas les moyens de fréquenter l'université cet automne, en raison de ces compressions et du plafonnement du RAPC.

J'espère que tous ceux qui écoutent feront des pressions et réclameront le rejet du projet de loi C-32.

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi aussi que de pouvoir prendre la parole au nom des électeurs de ma circonscription de Winnipeg-Nord, du Parti libéral, et de mes collègues du groupe parlementaire libéral qui aimeraient eux aussi prendre la parole, si le temps le leur permettait. Le projet de loi à l'étude ici, qui s'intitule Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, est très important. De fait, je me demande si nous ne pourrions pas parler ici d'une loi modifiant le Canada. Car le gouvernement conservateur n'épargne rien. Pour lui, il n'y a vraiment rien de sacré.

Il ne donne rien; par contre, il coupe. Il a coupé dans les services ferroviaires et à la Société Radio-Canada. Il taxe le tabac mais n'utilise jamais les recettes pour aider les gens à arrêter de fumer. Il bloque les paiements de transfert, met en péril l'assurance-maladie et diminue les fonds des prêts étudiants. Il prend l'argent destiné à ces prêts et impose aux étudiants une taxe de trois cents sur chaque dollar qu'ils reçoivent.

Ce gouvernement n'a pas de coeur. Et on le trouve encore plus sans coeur quand on voit le peu d'attention qu'il porte aux enfants du Canada. L'imposition d'un plafond au Régime d'assistance publique du Canada réduit les programmes sociaux. Mais qui profite des programmes sociaux? Les gens qui ne possèdent rien, et bon nombre d'entre eux ont des enfants.

Il y a beaucoup d'enfants sur les listes d'assistés sociaux. Ces enfants se rendent souvent à l'école le ventre vide, parce que leur mère n'a rien pour les nourrir. Pensez-vous qu'il est facile de se concentrer sur les mathématiques et la lecture le ventre vide? Ces enfants ne peuvent apprendre avec les obstacles que leur pose le gouvernement.

Le gouvernement affirme qu'il veut être plus efficace, qu'il veut se débarrasser du superflu et chercher essentiellement à être rentable. Mais l'essentiel, dans la cas d'un enfant affamé, se résume à ceci: